

Témoignage

A Bruxelles, on verdit !

Entretien avec Alice HERMAN,
architecte au bureau d'architectes A2M.

Dans la commune de **Saint-Josse-Ten-Noode**, une nouvelle crèche est en construction. Incluse dans le projet de réhabilitation de 2 bâtiments de logements, cette crèche passive pourra, dès fin 2018, accueillir 36 enfants, répartis en 3 sections.

Dans ce quartier très urbanisé, le choix a été fait de mettre l'accent sur la verdure, avec une crèche dont les ouvertures sont tournées vers l'intérieur de l'îlot et un parc semi-public. L'accès principal de la crèche se fera d'ailleurs en traversant cet îlot de verdure.

« *Un chemin en béton traverse le parc et amène parents et enfants vers l'entrée principale, au milieu du parc [...]* C'est un accès agréable qui favorise la transition depuis la rue jusqu'à la crèche. L'emplacement central de l'entrée permet également d'orienter la crèche sur le parc et non sur la rue. C'est important pour l'ambiance générale. »



Bien entendu, les enfants et l'équipe du milieu d'accueil disposeront d'un espace extérieur qui leur est propre, inaccessible au reste du public. L'idée initiale était de prolonger cet espace extérieur par un accès à la toiture verte de la crèche.

Alice HERMAN, architecte en charge de cette réalisation, nous raconte le cheminement autour du projet d'espace extérieur :

« *A l'origine, la toiture de la crèche devait être accessible aux enfants, elle a été étudiée comme une prolongation du parc que nous créons. L'entreprise émettait des doutes quant à la réalisation de la toiture verte de la crèche, qui a la particularité d'être à double courbes et en forte pente. Cette partie de la toiture, en courbe donc, est en relation directe avec les espaces extérieurs des sections. Suite aux craintes émises par l'entreprise, nous avons étudié une alternative où il était question de changer le revêtement et de faire grimper une plante persistante, tout en conservant l'aspect visuel de courbes verdurisées. Nous avons pensé au lierre et à la vigne sauf qu'après vérifications, il n'existerait pas de type de vigne persistante. Le choix était très limité et s'est tourné vers le lierre. Cependant, suite à une question du maître d'ouvrage, nous voulions vérifier la toxicité de cette plante et savoir si, dans le cas où elle était considérée comme toxique, il était acceptable d'en planter dans un espace attenant à un espace extérieur dédiés aux enfants. C'est là que j'ai contacté la cellule Eco-conseil, ainsi que le centre Antipoisons.* »

La Coordinatrice accueil, Sidonie ODIMBA, a été informée de cette démarche, qu'elle a soutenue.

Se basant sur la brochure du centre Antipoisons, la cellule Eco-conseil a déconseillé le choix du lierre, toxique, dont les effets peuvent être, par exemple, des réactions allergiques cutanées de type dermatite de contact, lors du contact avec le suc ou les feuilles.



Après des échanges avec le bureau A2M, il a été décidé que le lierre pourrait être conservé si et seulement si, le « non-contact » avec les enfants pouvait être garanti sur le long terme, y compris en tenant compte de la pousse de la plante.

Depuis et après des échanges avec différents sous-traitants, il a été décidé que la toiture ne serait pas accessible (pente fort raide), sauf pour l'entretien et qu'un projet de toiture verte extensive serait possible. Les plantes pour cette toiture verte extensive ont été choisies avec soin.

« *C'est une histoire de cheminement, il y a eu beaucoup d'allers-retours entre les intervenants (maître d'ouvrage, entrepreneurs, architecte, ONE...)* ».

En complément de cet espace extérieur, des patios sont prévus à l'intérieur de la crèche. Les deux grands patios auront un sol en « *graviers, sur pleine terre, avec des pommiers et des viornes nains²* ». Le rôle des patios est également d'apporter de la lumière dans les locaux.

Il est prévu que ce projet soit finalisé au cours de l'année 2018.